

Dernière modification le 13/11/16 par DAT/AES<sup>1</sup>.

Les « Profils Genre Pays » ont pour objectif d'appuyer les équipes (siège et agences) à développer un dialogue et faciliter la mise en réseau avec nos partenaires dans les pays sur la question de l'intégration du genre dans les opérations de développement. Ces fiches ne sont pas exhaustives, mais se concentrent en priorité sur les secteurs d'intervention de la coopération française dans chaque pays, à savoir pour la Bolivie, dans le cadre du mandat « croissance verte et solidaire », le développement urbain durable, l'efficacité énergétique et la gestion de l'eau et de l'assainissement. Elles sont pensées comme un outil dynamique amené à évoluer avec la participation de l'agence, à même de combler des lacunes (surlignées en jaune dans le document) ou apporter des informations supplémentaires.

## CONTEXTE

### Enjeux de genre et indicateurs clés en lien avec les secteurs d'intervention de l'AFD

La Bolivie a fait de gros progrès dans la protection des droits des femmes et la promotion de l'équité de genre, notamment en adoptant des lois en faveur de celle-ci mais des difficultés demeurent dans différents domaines.

#### Secteurs sociaux

##### • Santé

- En 2015, 84% des naissances sont assistées par du personnel de santé qualifié et 61% de femmes mariées ou en union utilisaient une quelconque méthode contraceptive (GGGR 2015). Si le taux de mortalité maternelle a chuté de près de 51,5% au cours de 25 dernières années, passant de 425 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes en 2005 à 206 en 2015, il reste très élevé par rapport à la moyenne régionale (60/100 000)<sup>2</sup>.

Le taux de fertilité des femmes est de 3.2 enfants par femme, et le taux d'e fertilité des adolescentes reste élevé avec 89 naissances pour 1000 adolescentes âgées de 15 à 19 ans (GGGR, 2015). En 2012, 13,3% des adolescentes de 15 à 19 étaient déjà mères (Observatoire Genre CEPAL).

- L'avortement est illégal et condamné, sauf en cas de viol ou lorsque la vie de la mère est menacée. Amnesty International dénonce les discriminations et les obstacles auxquels sont confrontés les jeunes filles et les femmes lorsqu'elles tentent d'exercer leurs droits en matière de sexualité et de procréation. [Lien](#)

##### • Violence

- Selon l'Organisation panaméricaine de la santé<sup>3</sup> le pays a le plus haut taux de violences conjugales d'Amérique latine : 52,3% des femmes déclarent avoir été victimes de violences physiques et/ou sexuelles exercées par leur partenaire.

- De nombreux acteurs (ONG, organisations féministes, auteurs...) dénoncent le machisme toujours très présent dans la société bolivienne.

- La violence constitue un obstacle à l'éducation des enfants et notamment des petites filles : selon l'organisation *Child Defense International Bolivia* une centaine d'abus sexuels sur mineurs ont lieu chaque jour dans le cadre scolaire.

##### • Education et formation professionnelle

Le taux d'alphabétisation de la population en général est élevé, avec des pourcentages pour les femmes de 94% et de 98% pour les hommes. La parité est atteinte au niveau primaire : le taux de scolarisation des filles est de 81% et celui des garçons de 82%. Au niveau secondaire, les pourcentages sont de 72% chez les femmes et de 71% chez les hommes. En ce qui concerne l'éducation supérieur, ces taux sont plus bas : les pourcentages sont respectivement de 34% et de 41% (GGGR 2015).

#### Participation économique et politique

- En 2015, les femmes occupent 53% des sièges parlementaires et 29% des positions ministérielles (GGGR 2015) Malgré ces chiffres encourageants l'association des femmes conseillères municipales ([ACOBOL](#)) dénonce les intimidations et les violences (verbales, physiques ou sexuelles) subies par les candidates et les élues, notamment dans les municipalités rurales, en toute impunité.

- Environ 32,2% des femmes vivent en milieu urbain et 53,1% des femmes vivant en milieu rural n'ont pas de revenus

<sup>1</sup> Merci de mettre ces données à jour à la suite de chaque modification. Pour suggérer des modifications contacter [\\_genre@afd.fr](mailto:_genre@afd.fr)

<sup>2</sup> OMS (2015), Tendances de la mortalité maternelle : 1990-2015 [lien](#)

<sup>3</sup> "Violence against women in Latin America and the Caribbean: a comparative analysis of population-based data from 12 countries", Pan America Health Organization, Washington DC, 2012.

propres (Observatoire GENRE CEPAL, 2011). Ces taux sont bien plus élevés que pour les hommes qui, dans les mêmes conditions, sont respectivement 7,8 et 16,3% à ne pas en disposer.

- En 2015, Le taux de participation au marché du travail des femmes était de 66% contre 82 % pour les hommes. De plus, les femmes sont plus nombreuses dans le secteur informel. D'importantes inégalités affectent les femmes, notamment des inégalités salariales, elles subissent un écart de salaire à âge et niveau de qualification équivalents de 17% en moyenne (Banque Interaméricaine de Développement, 2009).

### Changement climatique, agriculture et protection de la biodiversité

- Parallèlement au phénomène d'accaparement des terres qui impacte les communautés rurales, les femmes font face à des discriminations quant à l'accès et au contrôle des ressources (terre, eau etc.) : les femmes se voient attribuer les parcelles les plus petites, les moins fertiles et les plus éloignées, ce qui fait qu'**elles subissent davantage les aléas climatiques**.
- Traditionnellement en charge de la production pour la consommation familiale (potager, cultures vivrières...), les femmes ont développé un **patrimoine immatériel de savoirs et de savoir-faire ancestraux** respectueux de l'environnement : calendrier agricole, sélection des semences, préservation des espèces autochtones...Elles ont donc un rôle clef à jouer dans le maintien/le développement de l'**agro-écologie** et l'adaptation au changement climatique.
- Pour maintenir un système agricole paysan fondé sur une vision holistique de l'agriculture, les femmes réclament un meilleur accès aux nouvelles technologies ainsi qu'aux « Fonds Verts pour le climat ».
- Suite aux **migrations** des hommes et des jeunes liées au changement climatique, les femmes restent pour s'occuper des terres et du bétail mais sans avoir nécessairement un pouvoir de décision sur l'orientation de la production et la vente de celle-ci. Ces femmes doivent par ailleurs assumer à la fois la gestion de l'exploitation familiale et la charge de travail domestique. Lorsque ce sont les femmes qui migrent face aux conséquences du changement climatique, elles trouvent le plus souvent du travail dans le secteur du *care* (employés de maison, services à la personne) : nombre d'entre elles sont exploitées et subissent des violences physiques et/ou psychologiques au travail.

### Energie

- En zone rurale le bois reste le principal combustible de cuisson : outre l'accélération du processus de déforestation et les risques sanitaires que cela implique, la « corvée de bois » quotidienne incombe traditionnellement aux femmes. Les **cuisseurs solaires** apparaissent comme une alternative plus respectueuse de l'environnement et permettant un allègement de la charge de travail pour les femmes.

### Eau et assainissement

- Bien que cela soit peu évoqué, les femmes ont joué un rôle fondamental dans la « **guerre de l'eau** » à Cochabamba en 2000. Traditionnellement en charge de l'approvisionnement du foyer en eau et des tâches domestiques qui nécessitent cette ressource (cuisine, soin des enfants, nettoyage...), les filles et les femmes ont été particulièrement touchées par la privatisation et la hausse des prix. En conséquence elles ont développé des stratégies et des résistances et ont été à l'origine et au cœur des mobilisations<sup>4</sup>.
- Face à la rareté des ressources en eau, les femmes de la communauté de Cochabamba ont été formées à la collecte de l'eau à travers différentes techniques (barrages, citernes...) et à la diversification des productions<sup>5</sup>.

### Ville durable

- Face aux difficultés de vente qu'elles rencontrent, les femmes rurales sont de plus en plus nombreuses à créer des réseaux de commercialisation juste et durable à l'échelle locale, regroupant des femmes productrices et des femmes commerçantes. Ces collaborations contribuent à dynamiser les **échanges entre la campagne et la ville**.
- Le **vieillessement** qui s'observe suite à la transition démographique est légèrement déséquilibré en termes de genre : la proportion d'habitants de plus de 60 ans croît plus rapidement chez les femmes<sup>6</sup>. Des infrastructures adaptées sont à prévoir.
- El Alto, Cochabamba et Santa Cruz sont les villes où l'on reporte les plus **forts taux de violences physiques** contre les femmes. Santa Cruz se classe première de ce « palmarès » avec, en 2014, 20 à 25 cas d'agressions par jour et 14 féminicides sur l'ensemble de l'année.

<sup>4</sup> « Water, Privatization and Conflict : Women from the Cochabamba Valley », Elizabeth Peredo Beltran, *Global Issues Paper* n°4, 2004.

<sup>5</sup> « Mujeres Rurales y Agricultura Familiar en Bolivia », *Mundos rurales* n°11, mai 2015, CIPCA, p.8.

<sup>6</sup> « L'impact territorial du vieillissement en Bolivie : un problème structurel », Hubert Mazurek, *Autrepart* n°53, Presses de Sciences Po, 2010, pp.35-56.

## Législation

**Ratification de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes** en 1990 et du Protocole CEDEF<sup>7</sup> en 2000. La Bolivie a également ratifié la Convention Interaméricaine sur la Prévention, la Sanction et l'Élimination de la Violence à l'Égard des Femmes (**convention de Belem do Para**) en 1994.

La Constitution de 2009 reconnaît l'égalité des droits et devoirs des conjoints, le droit de tous et toutes à participer à la vie politique, à l'emploi ; la non-discrimination à partir du genre ou de l'état matrimonial dans la (re)distribution des terres... L'égalité de genre est explicitement mentionnée.

Avec la loi 3545 de « Reconstitution communautaire » (2006) les femmes n'ont plus besoin d'être mariées ou cheffes de famille pour louer ou posséder une parcelle agricole.

Loi 348 pour garantir aux femmes une vie libre de violences (2013).

En 2012, une loi contre le harcèlement des dirigeantes politiques a été votée. Cette loi contre le harcèlement sexiste et les violences dans l'espace politique doit favoriser l'accès des femmes aux espaces de prise de décision.

## Stratégies nationales (globales, sectorielles, spécifiques sur le genre)

**Plan national de Développement 2010-2015** : reposant sur la stratégie « une Bolivie digne, sociale et communautaire » et le concept de « *Buen vivir* » (« bien vivre »), son objectif principal est la réduction de la pauvreté (dont les femmes sont les premières victimes).

**Plan national pour l'égalité d'opportunités** « Les femmes construisent la nouvelle Bolivie pour bien vivre » (2008). [Lien](#) vers le résumé exécutif.

*Documents stratégiques sectoriels incluant la promotion de l'égalité de genre dans leurs actions et objectifs:*

**Plan sectoriel pour la révolution rurale et agraire 2010-2020** : le genre est pris en compte de manière transversale. L'accès des femmes aux ressources naturelles et aux ressources productives est évoqué.

**Plan sectoriel de développement des transports** (2009) : l'innovation, l'environnement et l'égalité (notamment de genre) sont présentés comme des dimensions transversales. Accès au document [ici](#).

**Plan sectoriel de santé 2010-2020** : plusieurs dimensions transversales sont intégrées à ce plan de développement, dont l'innovation, l'environnement, les risques et l'égalité (notamment de genre). Le genre est explicitement reconnu et cité comme un facteur d'inégalité et de discriminations. Un projet sectoriel de protection des groupes vulnérables a pour objectif de réduire les inégalités et discriminations sociales, culturelles et de genre. Accès au document [ici](#).

## ACTEURS NATIONAUX

### Responsabilités institutionnelles sur le genre

Pas de ministère spécifique à la condition féminine.

#### • Ministères sectoriels

**Ministère de la Planification du développement** : le ministère a signé un plan pour l'enfance 2013-2017 avec l'UNICEF ainsi qu'un plan d'action 2013-2017 avec le FNUAP : tous deux intègrent le genre de manière transversale.

#### **Ministère de l'Environnement et de l'Eau**

Le ministère a élaboré un guide pour favoriser l'égalité des sexes dans les projets du secteur eau et assainissement. Ce guide sert de référence pour les projets sous sa responsabilité.

### Autres acteurs nationaux (recherche, ONG...)

**La Coordinadora de la Mujer** : réseau d'organisations qui luttent pour améliorer la situation des femmes. En son sein, l'**Observatoire du genre** compile et diffuse des données, des analyses, des recherches, propositions et témoignages sur six thématiques : la violence de genre et l'accès à la justice, la participation et le programme législatif, l'accès des femmes à la terre, genre et migration, la situation des peuples autochtones et les moyens de communication. [Site](#).  
Tél. : 591 2 244-4923; email : [observatoriocoordinadora@gmail.com](mailto:observatoriocoordinadora@gmail.com)

<sup>7</sup> Protocole facultatif prévoyant que « des communications peuvent être présentées par des particuliers (...) qui affirment être victimes d'une violation par cet Etat Partie d'un des droits énoncés dans la Convention (CEDEF) »

**Réseau bolivien de femmes transformant l'économie (REMTE)** : le réseau regroupe les organisations, les institutions et les institutions qui œuvrent à l'appropriation de l'économie par les femmes et la construction d'alternatives économiques équitables et durables pour améliorer la vie des femmes et notamment de celles qui sont les plus exclues et les plus démunies. Le réseau conduit des recherches, organise des formations et renforce les organisations (de femmes rurales ou de femmes syndiquées par exemple).  
Tél. : +591 2-423-069.

**Articulation des Femmes pour l'équité et l'égalité (AMUPEI)** : ce groupe est composé de mouvements de femmes de toutes les régions du pays et mène un travail de sensibilisation et de plaidoyer sur différentes thématiques préoccupant les femmes, dont l'accès à l'eau. L'AMUPEI avait d'ailleurs proposé une Politique nationale de l'eau pour la nouvelle Constitution.  
Tél. : +591 2- 356-291 ou +591 2-339-124.

**Fondation Solon** : la fondation, qui s'intéresse particulièrement à l'eau, aux traités de libre-échange, aux femmes et à l'ethnicité héberge en son sein l'Observatoire du changement climatique et du développement.  
Tél. : +591 2417057 ; email: [info@fundacionsolon.org](mailto:info@fundacionsolon.org)

**Centre de formation et de services pour les femmes (CECASEM)** : cette ONG mène des actions de plaidoyer pour un développement rural sensible à l'égalité de genre et à la population paysanne indigène. Elle lutte également contre la traite humaine.  
Tél. : +591-2 2 226672 ; email : [secretaria@cecasem.org](mailto:secretaria@cecasem.org)

**Confédération Bartolina Sisa** : cette confédération de femmes paysannes lutte depuis 1980 pour l'intégration des femmes paysannes et indigènes dans la vie politique, économique et sociale du pays.  
Tél. : +591 -2-423233 ; email : [cesa@mail.megalink.com](mailto:cesa@mail.megalink.com)

## ACTEURS INTERNATIONAUX (Contacts, projets, littérature)

### ONG internationales intervenant sur le genre

**CARE** : Présente en Bolivie depuis 1976, CARE a débuté son action par la construction d'infrastructures d'approvisionnement en eau en milieu rural. Depuis, ses activités se sont étendues et diversifiées : soins de santé primaire, planification familiale, environnement, eau et assainissement, sécurité alimentaire et renforcement des institutions. L'égalité de genre et l'*empowerment* des femmes sont des constantes dans les programmes et projets développés par l'ONG.  
email : [care@carebolivia.org](mailto:care@carebolivia.org)

**Bolivia Inti-Sud Soleil** : dans les Andes l'ONG diffuse des outils de cuisson solaire aux impacts positifs sur l'environnement, sur la santé et sur la charge de travail des femmes. Près de 7000 cuiseurs solaires ont été diffusés en Bolivie.  
Tél. : 02 51 86 04 04 (siège à Nantes); email : [soleil@boliviainti.org](mailto:soleil@boliviainti.org)

**Oxfam** : présente en Bolivie depuis 1988, Oxfam lutte contre les inégalités, les injustices, la pauvreté et la vulnérabilité au changement climatique. Dans ce cadre l'ONG renforce le pouvoir d'influence des populations autochtones, des paysans et des jeunes, collabore avec les associations féminines et mixtes pour améliorer les perspectives économiques des femmes et lutter contre les violences qu'elles subissent et favorise l'adaptation des populations vulnérables face aux aléas climatiques et la réduction des risques.  
Tél. : 591 22 11 32 12.

**Habitat for Humanity** : l'ONG, présente en Bolivie depuis près de 30 ans, favorise l'accès de tous à un logement décent, à travers un système de prêts et la construction de logements adéquats. En partenariat avec un réseau local de femmes, Habitat for Humanity lutte contre les inégalités de genre dans l'accès au foncier.  
Tél. : +591 4413765 ; email : [habitat@habitatbolivia.org](mailto:habitat@habitatbolivia.org)

### Organisations internationales et bailleurs intervenant sur le genre

**ONU Femmes**, bureau pays

L'agence a assuré la participation de femmes marginalisées à la « *World People's Conference on Climate Change and the Rights of Mother Earth* » en 2010 : cette conférence mondiale a attiré l'attention sur les questions qui les préoccupent au niveau régional. ONU Femmes a également mis en place plusieurs campagnes de lutte contre les violences de genre et a favorisé l'implantation de budgets sensibles au genre à Cochabamba.  
Tél. : +591 2 262-4537.

**FNUAP**, bureau pays : le travail du FNUAP en Bolivie s'organise autour de trois pôles : l'égalité de genre, l'éducation et

l'interculturalité, avec une approche genre transversale systématique.

Tél. : +591 2 121693 ; email : [bolivia.office@unfpa.org](mailto:bolivia.office@unfpa.org)

## Banque mondiale, bureau pays

Deux projets sensibles au genre et favorisant l'*empowerment* des femmes dans les zones rurales ont été mis en place : PICAR (pour l'amélioration des infrastructures, avec une approche communautaire) et PAR (pour améliorer l'accès des paysans au marché). Plus d'infos sur ces projets [ici](#).

Tél. : +591 2 261-3300; email: [gorozcoruiz@worldbank.org](mailto:gorozcoruiz@worldbank.org)

## ACDI

Un [projet conjoint](#) Canada-Pays Bas vise à renforcer les capacités des Boliviennes via un meilleur accès et contrôle des ressources naturelles et productives (propriété, technologie, crédit etc.). Ce projet doit permettre aux femmes de s'inscrire dans une économie durable et d'accéder à des carrières non traditionnelles compte tenu de leur genre (la construction par exemple). L'ACDI soutient également d'autres projets favorisant l'emploi et la production et des projets sur la santé maternelle et infantile.

**AECID** : depuis 2005 la Coopération espagnole adopte une approche genre dans toutes ses actions, programmes et projets. Pour la période 2013-2016 trois lignes directrices orientent son action pour l'égalité de genre : (i) la poursuite de l'égalité formelle (avec la mise en adéquation des normes nationales et internationales) (ii) la poursuite de l'égalité réelle à travers différentes politiques publiques (iii) le renforcement des organisations féministes et de femmes, la lutte contre la violence et les discriminations. Accès au plan d'action genre de l'AECID en Bolivie 2012-2015 [ici](#).

Contact : Elena Apilánez Piniella (responsable de l'unité Genre); email : [elena.apilanez@aecid.bo](mailto:elena.apilanez@aecid.bo)

Tél. : +591 2 2433515.

## GIZ, bureau de pays :

La Coopération allemande intervient dans le pays dans trois secteurs : l'eau et l'assainissement, le développement agricole durable et la démocratie, avec toujours une dimension genre transversale. Les actions principales de la GIZ en faveur de l'égalité de genre sont la mise en place d'indicateurs sexo-spécifiques, la sensibilisation et l'élaboration d'instruments tels que des *checklists*. Plus d'informations sur la prise en compte du genre par la GIZ au Pérou, notamment dans les domaines de l'énergie, de la protection de la nature, du développement économique local et de l'eau [ici](#).

Contact : Elisabeth Girrbaach ; email : [giz-bolivien@giz.de](mailto:giz-bolivien@giz.de)

## Projets sur le genre des ONG, organisations internationales et bailleurs

### Projets

Programme conjoint des Nations Unies financé par le Fonds pour la réalisation des OMD, « **Seeds** » crée des opportunités économiques pour les femmes autochtones dans des situations d'extrême pauvreté en fournissant un capital de départ et des subventions à des entreprises de femmes et en encourageant leur autonomisation et leur accès à leurs droits. Le programme a aidé plus de 1300 femmes à avoir accès au microcrédit. Plus d'infos [ici](#).

Projet de l'ONG *Habitat for Humanity* à Cochabamba de formation des femmes cheffes de ménage afin qu'elles puissent jouer un rôle de *leader* et de promoteur foncier dans leurs communautés, face aux inégalités de genre dans l'accès au foncier et aux droits de propriété.

Le collectif féministe [Mujeres Creando](#), entre autres luttes, réclame le droit des femmes à la ville en faisant du théâtre de rue et des graffitis interpellant sur la condition des femmes. Le collectif a ouvert en 2005 à La Paz un centre féministe autogéré, lieu de création d'activités économiques et de construction de relations de solidarité où de nombreux services sont proposés (service juridique pour les victimes de violences, hébergement, garderie ouverte jour et nuit, soutien scolaire...).

### Travaux de production de connaissance des ONG et bailleurs

« Enseignements et apprentissages de la transversalisation du genre dans le secteur de l'eau », ONU Habitat et GWA (Alliance Genre et Eau), 2013. Etude à partir de trois pays : la Bolivie, l'Equateur et le Mexique. Accès au rapport (en espagnol) [ici](#).

« Stratégies de femmes face au changement climatique », Le Monde selon les Femmes (ONG belge), 2015. Ce document expose les défis que pose le changement climatique aux femmes, les stratégies de ces dernières et des recommandations, à partir des cas péruvien, bolivien et sénégalais. [Lien](#).